

6.4. A propos de l'Accord de Gouvernement wallon

L'UWE est globalement satisfaite mais reste prudente !

Après plus de 100 jours de négociations, PS, MR et Ecolo sont parvenus à conclure des accords pour les déclarations gouvernementales en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Union Wallonne des Entreprises accord un satisfecit global à la déclaration de politique régionale, mais la prudence s'impose sur les priorités et les moyens budgétaires. (Par Yves-Etienne MASSART).

Olivier de Wasseige ne cache pas qu'il se réjouit de constater que les négociateurs PS-MR-Ecolo ont choisi de tenir compte de nombreuses revendications des entrepreneurs wallons pour définir le contenu de la déclaration de politique régionale du nouveau gouvernement tripartite wallon. Mais il tempère immédiatement son enthousiasme en insistant sur la nécessité de prioriser les mesures. *« Il ne faut pas retomber dans un des travers wallons : l'urgence économique, sociale et environnementale ne permet pas de disperser les moyens. Il faudra donc faire des choix et arrêter le saupoudrage. C'est indispensable pour obtenir des résultats ! »*

Il souligne que globalement l'accent des accords est mis sur la nécessité de se concentrer sur la création de valeur et d'emplois pour assurer la prospérité wallonne. En bonne place, le document qui servira de fil rouge à la politique du nouveau gouvernement aborde les pôles de compétitivité, l'entrepreneuriat, la recherche et développement, l'innovation, la nécessité d'une réforme du Forem, l'alternance...

Soit autant de points d'attention que l'UWE avait retenus comme prioritaires dans son mémorandum. *« La base de travail est bonne, elle va nous permettre d'aller de l'avant ! »*, dit-il en soulignant que *"la DPR évoque également une Wallonie qui se veut attractive pour les créateurs, les entrepreneurs et les investisseurs. Mais comment va-t-on traduire les engagements sur le terrain ? Comment va-t-on les concrétiser ? »*, s'interroge le patron de l'UWE.

Les entrepreneurs wallons plaident pour un grand pragmatisme dans les choix : *« Il y a des arbitrages à faire, des équilibres à trouver pour mettre le curseur au bon endroit entre le social, l'économique et l'environnemental. En matière d'emploi par exemple, la Wallonie propose 136.000 offres de formations mais qui ne sont pas toujours bien ciblées et qui mènent quelquefois à des secteurs bouchés. Or on sait qu'il y a 26.000 emplois vacants sur le marché. »*

Donc il faut revoir l'offre de formation et remédier aux métiers en pénurie", rappelle Olivier de Wasseige. Mêmes réserves de sa part à propos du traitement qui sera réservé aux accords commerciaux internationaux, qui sont essentiels pour l'économie régionale tournée vers l'exportation et donc essentiels pour l'emploi. Les entrepreneurs wallons ne peuvent pas être pénalisés par rapport à leurs voisins et concurrents. Il en va d'ailleurs de même pour le développement de la 5G : *"On avance à petits pas sur ce chantier, on y met beaucoup de précaution, mais il ne faudrait pas rater ce train-là !"*, a souvent rappelé aux journalistes l'administrateur délégué de l'UWE.

Enjeu majeur : les perspectives budgétaires pour 2020 en Wallonie. Pour Olivier de Wasseige : *"Il est bon de rappeler qu'on a en Wallonie une dette brute consolidée de 21,7 milliards d'euros selon les derniers chiffres, et dont la charge financière est très lourde. Comment, sans taxe nouvelle, financer tout cela ?"*, se demande dès lors l'Administrateur Délégué de l'UWE. Il ne s'oppose pas par principe à un report de l'équilibre budgétaire, car il peut avoir un return positif décalé dans le temps. Mais à une condition : *« On peut accepter un dérapage budgétaire quand un gouvernement fait réellement des dépenses d'investissement, plutôt que des dépenses de fonctionnement, explique-t-il. « Si on crée de l'emploi et de la valeur ajoutée grâce à une politique d'investissement, un déficit peut donc avoir des effets positifs, même s'ils sont décalés dans le temps. »* Il faut donc des projets ambitieux et des perspectives de retombées réelles : *« Le secret, c'est l'anticipation, notamment par la formation. Si on parle d'investissements dans la rénovation du bâti, par exemple, il faut se demander qui sera capable de réaliser les chantiers. Je rappelle qu'il y a 5.000 emplois vacants dans la construction..."*

En conclusion, Olivier de Wasseige rappelle que derrière la Déclaration de Politique Régionale, il faut un changement de mentalité et une volonté de faire percoler les décisions et l'esprit des décisions à tous les étages de la « maison Wallonie ». Le texte est bon, il doit se traduire dans les décisions et la réalité du terrain.

Dynamisme – Périodique bimestriel de l'UWE – 09-10/2019